

On s'abonne au bureau de la rédaction, place du Spectacle, et chez MM. les directeurs des postes du royaume.

On reçoit les annonces au bureau de la rédaction et chez M. LATOUR, imprimeur libraire.



Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 75 1/2 ct. P. B. par trimestre pour Liège et de 5 flor. 67 1/2 ct. P. B. franco, pour les autres villes du royaume.

Mathieu Laensbergk.

GAZETTE DE LIEGE.

COLOMBIE.

Bogota, le 18 mai. — Les journaux de cette ville publient le message du général Santander, vice-président de la république, fait au congrès le 12 de ce mois.

Le général Santander commence en disant qu'il avait l'espoir en quittant sa place, de laisser la Colombie dans un état prospère; mais que les événements de Valencia sont venus troubler toutes les affaires de la république.

Les puissances, dit le message, qui ayant à cœur leurs propres intérêts avaient reconnu notre indépendance s'efforçaient de persuader au gouvernement espagnol de faire la paix avec les états de l'Amérique, quand les événements du 30 avril ont eu lieu à Valencia. Le gouvernement avait réussi à intéresser les puissances les plus respectables, et l'argument principal sur lequel il fondait ses droits à la paix, était l'ordre intérieur et la stabilité de nos institutions.

Malheureusement cet argument a perdu toute sa force, et les négociations ont été suspendues. Le gouvernement de S. M. catholique a repris l'espoir de la conquête. Nos relations d'amitié avec tous les états de l'Amérique, loin de s'être affaiblies, acquièrent tous les jours des forces dont dépendent le bien-être et la vie de tous.

Le gouvernement de la Colombie ne connaît pas officiellement la nature des matières en litige entre le Brésil et les provinces de Buenos-Ayres; mais il a employé son influence pour amener la paix.

Le traité d'amitié, de commerce et de navigation a été ratifié à Londres, le 7 novembre 1825, sans qu'on n'y ait rien changé.

Le gouvernement de S. M. T. C. a nommé par l'entremise d'un agent subalterne, un agent commercial pour veiller sur les intérêts de la France dans la république.

Le gouvernement sait très-bien que cette nomination n'a pas été faite dans les formes voulues par le droit des gens, sans cela il aurait donné l'exequatur, et aurait été bien aise d'entrer en communication avec un homme de qualités aussi distinguées que M. de Martigny.

Cependant le gouvernement voulait prouver à S. M. T. C. qu'il désire avec ardeur (*anxiety*) établir et maintenir avec elle des relations de paix et d'amitié, et permis à cet agent de veiller sur les intérêts du commerce de France, de la même manière que cela a été permis dans des circonstances semblables aux agents anglais et hollandais.

Le gouvernement espère donc que la France, loin de retarder la reconnaissance de la république, profitera de cette occasion pour augmenter la prospérité de son peuple, en établissant des relations étroites avec la Colombie.

Le général Santander entre alors dans quelques détails relativement à la révolution de Paez, mais ces détails n'apprennent rien qu'on ne sache déjà.

Nos relations avec les puissances étrangères, dit le message, ont continué à s'étendre. Un consul-général, un vice-consul ont été nommés par le roi des Pays-Bas pour cette capitale, et un consul pour la ville de la Guyana.

Le pouvoir exécutif a expédié l'exequatur d'usage, et prendra cette occasion pour établir sur les bases de l'amitié la plus pure, les relations de la Colombie avec le roi des Pays-Bas.

La personne nommée par l'ordre du gouvernement de France pour servir d'agent supérieur pour le commerce français, a reçu dernièrement du ministre des affaires étrangères, le titre d'inspecteur du commerce pour Bogota et dépendances, mais le pouvoir exécutif éprouvant de nouvelles difficultés, quant à l'expédition de l'exequatur, l'a suspendu jusqu'à ce que les relations entre le gouvernement de la Colombie et S. M. T. C. puissent être définies avec précision et d'accord avec le droit public.

Les rois de Danemarck, de Bavière et de Prusse, ont ouvert des relations avec la république, et les ont établies sur des bases permanentes pour le bien des pays respectifs.

Le pouvoir exécutif a été au-devant de ces puissances de la manière la plus favorable, mais sans compromettre la dignité nationale, et sans se départir des règles qui ont été adoptées par rapport aux nations, avec lesquelles nous avons fait des traités publics.

Le général Santander rappelle ensuite au congrès les mesures que Bolivar a prises pour rétablir la tranquillité; il évite d'en-

trer dans les causes de ces commotions; mais comme on les lui avait en partie attribuées, il se justifie avec énergie, et déclare qu'en jetant un regard sur le passé, il trouve n'avoir rien fait qui puisse le déshonorer aux yeux de tout homme impartial; il parle de l'état des finances de la république, et il dit: « Je vous prie de donner à cette matière toute votre attention; car je puis vous assurer qu'il existe tant de confusion dans les finances nationales, qu'il est impossible de pourvoir aux dépenses du gouvernement, et aux obligations de la république. Le général Santander dit quelques mots de l'insurrection au Pérou; il traite légèrement ce sujet, et ajoute que les troupes en prêtant de nouveau serment à la constitution, ont donné une nouvelle garantie de leur fidélité.

ANGLETERRE.

Londres le 31 juillet. — Un traité de paix a été conclu entre l'empereur du Brésil et la république de Buenos-Ayres. Cette nouvelle a été apportée par le *Warpite*, vaisseau de la marine royale, parti de Rio-Janeiro le 9 juin. Don J. Garcia, ministre de Buenos-Ayres, porteur du traité proposé à la ratification de l'empereur qui s'était rendu à Rio sur un paquebot anglais, a quitté cette capitale le 7 juin, à bord du brick le *Heron*, emportant le traité ratifié.

— On lit dans le *Times*: « On a beaucoup parlé, depuis une semaine, des préparatifs guerriers que fait la Turquie, de l'attitude hostile qu'elle prend vis-à-vis des grandes puissances maintenant réunies pour la protection de la Grèce, et de l'appel pompeux qu'elle fait à tous ceux qui se trouvent sous son influence.

« Mais, en réponse à tout ce que l'on dit d'exagéré et de ridicule sur la puissance et les moyens de résistance de la Turquie, nous avons à faire connaître un fait, qui n'est certainement pas sans importance; car il s'agit du démembrement de l'empire ottoman. Ce n'est rien moins que la disjonction de l'Égypte de la domination turque. Nous pouvons annoncer maintenant très positivement que le pacha d'Égypte a fait connaître la détermination de ne prendre désormais aucune part dans la lutte sanglante engagée depuis trop longtemps entre la Grèce et ses oppresseurs....

« Nous sommes informés que le pacha a d'abord fait connaître sa détermination et ses vues, par l'intermédiaire du consul anglais à Alexandrie, afin de savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur le concours des puissances alliées. Il est facile de pressentir la réponse que l'on a faite à cette ouverture, faite si à propos et dans le moment où les flottes d'Angleterre, de France et de Russie sont armées pour la défense de la Grèce. Ce cas n'admettait qu'une seule réponse, et l'on apprend que le gouvernement anglais a agi dans cette circonstance avec toute la promptitude nécessaire.

« On nous a vu plusieurs fois disposés à nous plaindre des délais passés, à les blâmer même; mais actuellement, le résultat ne peut être ni long ni douteux, et nous pensons qu'il ne sera pas au-dessous des espérances des amis de l'indépendance grecque. »

FRANCE.

Paris, le 3 août. — Les salles du Louvre, consacrées à l'exposition, ont été ouvertes au public hier à dix heures. En un instant, leur vaste enceinte ne pouvait plus contenir la foule des curieux qui voulaient y pénétrer.

— La loterie a fait tout récemment une nouvelle victime, M. V... revenait, il y a peu de tems, de la campagne; il ne trouve, plus sa cuisinière à la maison, mais sur la table de cuisine, une baguette, deux boucles d'oreille, et un billet ainsi conçu: *Le 71 me conduit au tombeau. Quand vous recevrez cette lettre, je serai dans le canal de la Villette. L'indication n'était que trop juste, et l'on a retrouvé le corps de la malheureuse, déposé à la Morgue; elle avait, entraînée par sa fatale passion, mis en gage une foule d'objets appartenant à ses maîtres, et n'avait pu supporter ses remords.*

— Mme. Guizot, auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation qui ont obtenu un succès mérité, est morte ce matin à l'âge de 54 ans. Douée des plus rares facultés de l'esprit et d'une élévation de caractère, qui n'a jamais mieux paru que dans ses derniers momens, elle s'était associée aux recherches et aux honorables travaux de son mari, qu'elle laisse plongé dans la douleur.

— On s'occupe maintenant à Paris d'une association d'assurance sur un plan neuf. Elle aura pour objet d'assurer contre les faillites.

— M. Fresnel, inspecteur des travaux publics à Paris, vient de soumettre au gouvernement le projet d'une maison de refuge pour les forçats et les prisonniers libérés. Aujourd'hui, nulle institution ne tend encore la main à cette classe infortunée. N'ayant plus de position dans la société, où les lois vengées le rejettent, le libéré est contraint de revenir habiter le pays même où il s'est anciennement déshonoré. Si son existence a recouvré quelque liberté, elle n'est point meilleure, puisqu'il ne trouve partout qu'affronts, misères, douleurs ! Il implore, et on le repousse : c'est alors qu'il se révolte. Quelles tristes conséquences n'amène point cette lacune dans nos institutions ! Les crimes punis sont renouvelés par les mêmes mains, et la justice est forcée de frapper pour jamais. Dans un très grand nombre de cas, où est la cause du mal ? dans des institutions encore incomplètes sur ce point.

Mais les conseils d'une philosophie éclairée seront accueillis et le mal sera pallié. On élèvera des établissemens qui protégeront les libérés mus par un repentir sincère. Le gouvernement mûrit déjà cette pensée, et rassemble patiemment et attentivement avec un zèle extrême les données qui peuvent faciliter sa marche dans cette spécialité d'amélioration. Il y a tout à espérer de ses recherches, de ses vues, surtout lorsqu'on songe qu'un prince illustre, l'héritier du trône, est à la tête du conseil général des prisons.

— Avant-hier vers les neuf heures du soir, on a retiré du canal de la Villette, à 150 pas du premier pont tournant, le cadavre d'une jeune personne de 17 à 18 ans, et celui d'un homme de 30 environ. Ils se tenaient étroitement embrassés, et leurs corps étaient attachés l'un à l'autre par un grand schall de couleur et une cravatte. Le samedi, vers les onze heures du soir, ces deux infortunés, dont la mise annonçait l'aisance, avaient été vus se promenant près du canal. Le chapeau de paille de la jeune personne a été retrouvé sur le bord du canal, et dans celui du jeune homme, qui avait également été déposé, était une lettre qui explique la cause de cette déplorable catastrophe.

— Un événement de la nature la plus mystérieuse, l'inconcevable disparition d'un chef de famille, M. William Morgan, a répandu la consternation dans le Haut-Canada et dans tous les comtés occidentaux de l'Amérique du nord.

Plusieurs pétitions adressées, aux autorités tant du Haut-Canada que de la frontière des Etats-Unis, ont établi les faits suivans : William Morgan, un des principaux habitans du village de Batavia, ayant été arrêté sous prétexte d'une procédure criminelle, et conduit à Canandaigua dans le comté d'Ontario, fut mis en liberté immédiatement après avoir subi son interrogatoire devant le magistrat. Le même jour, il fut arrêté pour dettes, et reconduit en prison. Ses créanciers, à qui il paya ce qu'il leur devait, ayant donné main levée de l'écroû, il semblait que le malheureux Morgan pouvait retourner sans obstacles à l'endroit où il fait sa résidence ; mais au sortir de la geôle, il fut jeté dans une voiture et transporté avec rapidité sur les frontières du Niagara. Plusieurs documens tendent à prouver qu'il y trouva la mort, et fut égorgé avec une horrible barbarie par les personnes qui avaient commencé par attenter à sa liberté.

Les pétitionnaires ont, en conséquence, demandé au sénat d'Ontario qu'il fût publié une proclamation par laquelle on offrirait une forte récompense à quiconque mettrait la justice à portée de savoir ce qu'était devenu William Morgan, et ils ont supplié pour qu'il fût fait une enquête dans les comtés d'Ontario, Monroe, Livingston, Genesée, Erie, Niagara, et Orléans. Faisant droit à cette réquisition, M. Clinton, gouverneur du pays, a promis une récompense de mille dollars (5000 fr.) à quiconque ferait retrouver M. Morgan s'il était vivant, ou de 2000 dollars (10,000 fr.) à ceux qui dénonceraient ses meurtriers. Il a promis, de plus, amnistie aux auteurs ou complices de ce crime qui en feraient la révélation.

La récompense promise n'a point été obtenue, et les enquêtes elles-mêmes n'ont pas eu plus de résultat. On a entendu une multitude de témoins, et notamment quarante membres de la Convention, ou législature de Livingston ; mais ils n'ont pu déposer que de rumeurs vagues, et le grand jury de Niagara a déclaré qu'il n'y avait lieu à suivre contre personne.

Quelques personnes ont prétendu que M. William Morgan est un débiteur insolvable, qui cherche à donner le change à ses créanciers et que tout le récit répandu dans le public n'est, comme le disent les Anglo-Américains, qu'un *humbug*, c'est-à-dire, une mystification.

PAYS-BAS.

La Haye, le 3 août. — Il circule des bruits de prochains changemens dans la haute administration, d'après lesquels M. Falk se rendrait à Batavia, en qualité de gouverneur de nos possessions aux Indes orientales, et serait remplacé dans l'ambassade à Londres par M. Van Gobbelschroy. M. Appellius deviendrait président du conseil d'état. (*Nieuws en adv. bl.*)

LIÈGE, LE 6 AOÛT.

Laeken, 4 août, 9 heures du matin.

S. M. la reine a dormi une grande partie de la nuit et se trouve en ce moment sans fièvre.

Laeken, 5 août, à 8 heures du matin.

S. M. la reine continue d'être sans fièvre.

— On prétend savoir que S. Exc. le comte de Celles, ambassadeur de S. M. à Rome, sera de retour à Bruxelles à la fin de ce mois. (*Journal d'Anvers.*)

— M. le ministre de l'intérieur est allé ces jours derniers Malines.

— Les exercices publics qui, chaque année, ont lieu au collège royal de cette ville, dans le but de constater les progrès des élèves, ont commencé aujourd'hui sous la présidence du bureau de l'administration. Ils continueront jusqu'à samedi prochain. Les amis de l'instruction sentent trop l'utilité de ces examens pour ne pas y assister. La distribution solennelle des prix aura lieu mardi prochain, 14 de ce mois.

— M. Behr, mécanicien, à l'établissement de MM. Cocke-rill et Comp^e, à Seraing, vient d'être nommé pour faire, d'après l'arrêté royal du 6 mai 1824, l'examen des machines à vapeur établies, et non encore inspectées dans la province de Liège.

— Nous avons reçu de M. le général Crewe une lettre dont le but est de prouver qu'il n'a pas calomnié M. de Simony. Comme nous avons inséré un résumé de la plainte portée devant les tribunaux par M. Crewe, nous avons cru convenable d'offrir également à la défense l'accès de notre journal. Il nous semble que, hors de là, c'est devant les tribunaux, non dans les journaux que cette affaire doit se traiter. C'est lorsque les débats judiciaires seront ouverts que nous reviendrons et sur la plainte de M. Crewe et sur la défense de M. de Simony.

— On écrit de Bordeaux, le 30 juillet, à 6 heures très précises :

» Cinquante-un pigeons, portant chacun un petit billet attaché au cou, ont été expédiés du haut de l'échafaudage qui entoure le piédestal de la statue de Louis XVI.

» On a parié une somme considérable que ces pigeons seront à Liège dans les vingt-quatre heures. En partant ils se sont divisés en deux troupes : la première a pris la direction du N. N. E., et la seconde celle N. N. O. ; mais bientôt après celle-ci a changé de route pour suivre la première. Deux pigeons seulement avaient pris leur essor vers le S., mais au bout de quelques instans ils ont repassé sur la place Louis XVI en se dirigeant vers le N. N. E. »

— Des lettres de Rio-Janeiro reçues à Londres, annoncent qu'un traité de paix venait d'être conclu entre le Brésil et Buenos-Ayres, et qu'aussitôt la conclusion de ce traité, le ministre qui l'avait négocié au nom de cette dernière puissance, est parti de Rio-Janeiro pour aller le soumettre à la ratification de son gouvernement. Cette nouvelle s'est confirmée depuis par d'autres rapports. Une nouvelle non moins importante, est celle de la séparation de l'Egypte d'avec la Turquie, annoncée d'une manière positive, par le *Times*, journal ministériel. (*Voyez Londres.*)

— Il s'imprime chaque année en Angleterre, quarante quatre millions de feuilles, ou environ 125,000 par jour non fermé. Le format de ces publications étant généralement égal à celui de quatre journaux de notre pays, cette quantité de papier-nouvelles représente 176 millions des nôtres ou 500 mille par chaque jour, proportion gardée. Dans cet aperçu ne sont pas compris les recueils périodiques, uniquement consacrés aux sciences et aux lettres.

TEMPÉRATURE du 6 août. — A 8 heures du matin, 14 degrés au-dessus de zéro ; à une heure, 15 1/2 degrés *idem*.

On a éprouvé à Bordeaux, le 29 juillet, une chaleur excessive. Le thermomètre, placé à l'ombre, a marqué, à deux heures après midi, 33 degrés et demi de Réaumur. Il est descendu à trois heures, mais s'est maintenu à 33 degrés jusqu'à cinq heures.

La chaleur paraît être en ce moment plus forte encore à Londres qu'elle n'est à Paris. Le 29 juillet le thermomètre marquait à Paris 98 degrés, et au soleil 109, échelle de Fahrenheit, ce qui équivaut à 29 1/3 et 34 1/2 selon Réaumur.

Le thermomètre de l'ingénieur Chevalier marquait à Paris le 2 août à midi 24 degrés 3/100. au-dessus de zéro ; à une heure, 25 degrés 1/100. ; à deux heures, 25 degrés 6/100.

STATISTIQUE DES ETATS-UNIS.

Progrès de la population. — Canaux. — Manufactures. — Marine. — Instruction, etc. etc.

La statistique, jadis si négligée, est devenue l'objet d'études sérieuses et profondes, aujourd'hui que l'on sent toute l'importance de semblables recherches, et qu'on connaît les rapports intimes et nécessaires qui existent entre le développement des forces productives et commerciales et les lumières et les mœurs des peuples. Il vient de paraître sur les Etats-Unis un ouvrage rempli de notions positives et de documens précieux sur cette intéressante contrée, si l'on en juge du moins par les extraits qu'en a publiés le *Courrier français*, et que nous croyons utile de reproduire en partie.

Le premier phénomène qui frappe l'observateur en Amérique, c'est le mouvement rapide de la population. Les Etats-Unis n'avaient pas plus d'un million d'habitans en 1750 ; ils en ont eu près de 4 millions en 1790, et ils en ont 12 millions aujourd'hui ; de telle sorte que si l'accroissement continue dans la même proportion, avant 80 ans, cette république renfermera plus de 140 millions d'hommes libres. En 1783 la ville de New-York avait 20 mille habitans ; elle en renferme aujourd'hui plus de 150 mille ; son port situé à l'embouchure de l'Hudson, au fond d'une baie magnifique, présente une rade capable de contenir toutes les marines du monde. C'est une cité destinée à n'avoir bientôt pour

rivale que la seule ville de Londres. Il y a cinquante ans, Baltimore était presque inconnue; et maintenant elle renferme plus de 60 mille habitans; elle voit s'accroître chaque jour avec son commerce, ses richesses et sa population. A la paix de 1783, la Nouvelle-Orléans n'était habitée que par quelques misérables Espagnols: on y compte à présent 40 mille âmes, et c'est pour remonter le Mississipi qui coule au pied de ses murs, qu'on a inventé les bateaux à vapeur. Il y arrive chaque année plus de 600 vaisseaux. Si cette prospérité va toujours croissant, qu'elle nation de l'Europe sera en mesure de conserver des colonies?

On n'admire point assez en Europe l'importance des rivières américaines: elles sont navigables à de très grandes distances. L'Hudson, le Missouri, l'Arkansas, la rivière Rouge, l'Ohio, le Tennessee et par-dessus tout le Mississipi, permettent aux navires de remonter à plusieurs centaines de lieues dans les terres. Des canaux sont construits de toutes parts, soit pour raccorder le niveau des fleuves à cataractes, soit pour réunir les lacs aux fleuves ou à la mer. Le canal Erié, qui n'a pas moins de 140 lieues de long, a été terminé en six ans, et il sera payé dans cinq ans, sur le seul produit des droits de navigation.

Les travaux de l'agriculture, généralement lucratifs dans ce pays, ont enlevé beaucoup d'ouvriers aux manufactures, de sorte que le haut prix de la main-d'œuvre a stimulé l'esprit d'invention et donné naissance à une foule de machines ingénieuses.

On peut dire que l'Américain est né mécanicien; il a une merveilleuse aptitude aux travaux industriels, et il ne néglige rien pour faire une utile et prompt application de toutes les découvertes. Le rhum, les esprits, le sucre raffiné, le chocolat, la poudre à canon, les métaux, les médicaments y sont préparés avec autant de supériorité qu'en Europe. Les mérinos ont parfaitement réussi; les moutons y sont au nombre de plus de 25 millions. Le fer et le chanvre sont devenus si abondants, que les Etats-Unis en auront bientôt à nous vendre, malgré l'énorme quantité absorbée par leur consommation. On y distille environ cent millions de pintes de liqueurs, toutes consommées dans le pays. Il y a 300 moulins à poudre, 600 fourneaux, forges et fonderies, et plus de 200 moulins à papier. Dans l'état de Massachusset, on a inventé une machine, au moyen de laquelle on fabrique 200,000 clous par jour. Au Connecticut, on a établi depuis assez long-tems des manufactures de soieries, des tanneries, des fabriques d'armes. Enfin il n'existe pas de ville au monde, où l'on trouve une plus grande quantité de machines ingénieuses qu'à Philadelphie et dans les environs.

L'instruction élémentaire est généralement répandue dans les Etats-Unis, et il est fort rare de rencontrer des individus qui ne sachent pas lire. Ainsi chacun se montre empressé de prendre part à la lecture des journaux, lesquels sont exempts du timbre et se soutiennent facilement, quoiqu'ils soient en très grand nombre. On compte environ soixante collèges dans les différents états de l'Union; celui de Boston, passe pour le plus remarquable par l'excellence de ses statuts et la force de ses études. Toutefois l'Amérique n'a pas produit beaucoup d'écrivains supérieurs; là, tous les esprits sont voués au culte de l'utile; et si l'on excepte Cooper, Washington, Irving, Marshall et quelques autres, la littérature américaine paraît encore fort arriérée.

En 1817, on voyait en Baltimore et Philadelphie, plus de vingt mille fourgons chargés chacun d'un poids d'environ quatre milliers, dont le port aurait coûté plus de deux millions de dollars. Le nombre des piétons et celui des chevaux répondait à celui des voitures, et peut donner une idée de la marche de ces émigrations sur un espace de deux cents lieues. Les femmes voyagent souvent à cheval, avec une redingotte, un parapluie et avec leurs enfans couchés dans une couverture. Elles parcourent quelquefois trois ou quatre cents lieues dans cet équipage. Quelques vices paraissent caractériser les grandes agglomérations de population, surtout dans les villes, et l'on n'appréhendait pas sans surprise qu'il est consommé annuellement une quantité de vins et de liqueurs de la valeur de quinze millions de francs, dans les cabarets de New-York qui ne sont fréquentés que par le dixième de la population. Cette effrayante consommation a donné lieu à une enquête dont on attend des résultats favorables. Le duel paraît être une manie fort à la mode, et l'on estime à plus de mille personnes par année, le nombre des victimes de ce préjugé, dans les différents états de l'Union, malgré les peines sévères portées contre les duellistes. Quelques voyageurs anglais, d'humeur aristocratique, sans doute, reprochent aussi aux Américains la brutale familiarité de leurs manières, ils s'offensent de cette impitoyable égalité qui condamne tous les hôtes d'un aubergiste, à manger, à la même table, et à coucher dans de vastes dortoirs où il faut se deshabiller en public. Mais ils ne réfléchissent pas que les hôteliers américains sont presque tous ou de riches fermiers ou des officiers de milice, assez disposés à se croire les égaux de leurs hôtes.

Le territoire de ce peuple nouveau, plus étendu que toute l'Europe, riche de toutes les productions qui satisfont aux besoins de la vie et aux desirs du luxe, est susceptible de nourrir cinq cents millions d'individus; et il est devenu pour les malheureux de toutes les nations, un lieu d'asile, où ils trouvent l'indépendance, le repos et les moyens de vivre qui ne manquent jamais à la bonne conduite, à l'industrie et au travail.

Duvals.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

L'Académie française, dans sa dernière séance, a décerné le prix de poésie dont le sujet était l'affranchissement des Grecs. La pièce couronnée est

de M. Pierre-Auguste Lemaire, agrégé de l'université au collège de Saint-Louis. Il est neveu, élève et suppléant du professeur de poésie latine à la faculté des lettres Académie de Paris.

Une lettre de Londres, reçue par un libraire de Leyde, annonce que Walter Scott, travaille à un nouveau roman, intitulé: *Chronicles of the Cannongate* (les chroniques de Cannongate). Cannongate est une rue à Edimbourg où se trouvait jadis le palais des rois d'Ecosse, et qui à cette époque était la principale de cette ville. Plus tard cette rue est insensiblement déchuë, et maintenant n'est plus habitée que par la lie du peuple. Ce sont ces vicissitudes des choses humaines que Walter Scott traitera dans son roman.

Dans quelques parties de la France, pour rendre aux vieux pommiers et poiriers, la faculté de porter de nouveau de bons fruits, on emploie le moyen suivant, qui n'est pas aussi généralement connu qu'il paraît mériter de l'être: il consiste à couper toutes les petites branches, et à greffer en fentes toutes celles qui ont la dimension de 3 à 4 centimètres. Un arbre garni de cette manière de 100 à 150 petites branches, se trouve au bout de deux ans, en pleine vigueur et recommence à porter de bons fruits.

COMMERCE.

Le chanvre de Hongrie, surtout celui d'Apathin et des environs, est à présent un des principaux articles d'exportation de cette contrée pour l'Angleterre; l'amirauté de ce pays qui l'a examinée, l'a trouvé préférable à celui de Russie. On a fait des expéditions considérables de Trieste pour les ports de la grande-Bretagne.

BOURSE DE PARIS, du 3 août. — Rentes 5 p. 0/0, jouissance du 22 mars. Coupon détaché, 103 fr. 80 cent. — 4 1/2 p. 0/0, juiss. 00 fr. 00 cent. — Rentes 3 p. 00, jouiss. du 22 décembre, 73 55. — Action de la banque, 2010 00. Emprunt royal d'Espagne 1826, 61 1/4 Emprunt d'Haiti, 685 00.

BOURSE D'AMSTERDAM, du 3 août. — Dette active, 53 15 1/6 54 15 1/6. Différée 13 1/6. Bill de change, 18 3/8 7 1/6. Synd. 98 1/4. Rente remb. 88 3/4 89. Act. soc. de omm. 89 1/4 1/8.

BOURSE D'ANVERS, du 4 août. — *Effets publics.* — Dette active, 2 1/2 d'intérêt, 54 3/4. Obl. du synd. 4 1/2. Remb. 89 0/0. Act. de la soc. com. 4 1/2 d'int., 89 3/4.

Changes. — L'Amsterdam et le Londres n'ont pas été demandés; le Paris s'est fait, le court à fl. 47 5 1/6 A, les deux mois à 47 A, les trois mois 46 7/8 A; le Francfort court et à six semaines manque, le papier à trois mois a été recherché à 35 1/2 A, le Hambourg manque.

Pensions civiles, ecclésiastiques et militaires.

Le paiement du premier semestre de 1827 sera ouvert aux bureaux de l'administration du trésor à partir du 6 août, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, depuis neuf du matin jusqu'à midi.

ETAT CIVIL du 4 août. — Naissances: 6 garç., 2 filles.

Décès, 3 filles, 2 hommes, savoir:

Martin Brasseur, âgé de 88 ans, cultivateur, rue à la Boverie, n. 51, veuf de Marie Françoise Martiny.

Gerard Joseph Deville, âgé de 48 ans 10 mois et 13 jours, apparié à l'Université, rue Sœurs de Hasques, n. 277, époux de Chaterine Deniel.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

On a perdu un chien d'arrêt, marqué brun et gris, repondant au nom de *Palmyre*. Récompense à celui qui le ramènera, au n. 382, Hors-Château. On cherche à acheter un chien d'arrêt, propre à la chasse. S'adresser au même numéro. (308)

Des personnes tranquilles, désirent trouver à louer de suite une maison avec cour et jardin, ou un quartier indépendant dans une maison où il n'y a pas d'enfants; les quartiers de Saint Jacques, de St. Paul ou de St. Jean seront préférables. S'adresser chez M. Janet, pharmacien, rue Vinave d'Isle. (306)

On désire replacer à moitié prix le *Mathieu Laensberg*, et le *Courrier des Pays-Bas*. S'adresser au Café de la comédie. (811)

(468) Le 8 août 1827, aux deux heures de relevée, le greffier *Bertinchamps*, vendra à la maison mortuaire de M. Raoussonnet, sise à Jemeppe, le mobilier par lui délaissé. Argent comptant.

On désirerait trouver à louer de suite pour trois mois, une jolie maison de campagne, garnie ou non, située entre Liège et Spa. S'adresser au bureau du Journal.

Le fabricant de bas de France, a l'honneur de prévenir le public, qu'il a reçu un nouvel assortiment de trente mille paires de bas, bonnets et chaussettes en blanc, écri et couleur, bas de femme depuis 38 cents à 4 fl.; bas d'homme, bas à jours depuis 38 cents à 10 fl. en fils de dentelles, quantité de bas d'enfant, blanc, écri et couleur, tissés et tricottés, bonnets doubles et simples, chaussettes de toute qualité, bas gris et noirs bon teint. Le tout tissé en 4 et 5 fils, et au dernier prix de fabrique.

Jupons tricottés depuis 1 fl. 50 c. à 8 fl., robes d'enfant tricottées de toutes grandeurs, camisoles, fichus et schals d'été, cravattes, etc. (696)

Vente du bâtiment de l'ancienne Salle de Spectacle, situé rue derrière St.-Jacques, à Liège.

Les marguilliers de la fabrique de l'église paroissiale de Saint Jacques, feront vendre aux enchères le 9 août prochain, à 3 heures de l'après-dînée, au lieu accoutumé de leurs séances, rue derrière St. Jacques, par le ministère de M^e *Parmentier* notaire, le bâtiment qui a servi de *salle provisoire de spectacle*, avec porte cochère, cour, pompe et plusieurs caves; il se compose sur la rue, d'un rez-de-chaussée, surmonté de deux étages, et grand grenier; le reste consiste dans les différentes constructions faites pour l'établissement de la salle de spectacle.

Ce vaste bâtiment acquerra une nouvelle valeur, par la communication projetée du quartier de St. Jacques, avec le quai d'Avroy, et convient surtout pour une manufacture et des magasins.

S'adresser pour connaître les conditions de la vente à M. *Jenicot*, avocat, rue des Sœurs Grises, ou à M^e *Parmentier*, notaire, place de la Comédie. (618)

Avis aux actionnaires dans la société de commerce des Pays-Bas.

Le président de la chambre de commerce et des fabriques, à Anvers, ensuite de l'avis publié par la direction de la société de commerce des Pays-Bas, en date du 10 de ce mois, par lequel elle invite les actionnaires ayant droit de voter, de déclarer dans lequel des quatre collèges électoraux ils veulent être rangés. Porte à la connaissance des actionnaires, que ceux qui désirent de voter dans le collège d'Anvers, qui s'assemblera le 1^{er} septembre prochain, au local de la chambre de commerce au-dessus de la bourse à 10 heures du matin, peuvent en faire parvenir la demande par écrit à la même chambre, ou bien s'adresser au secrétariat, où il sera vaqué tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de relevée, pour y recevoir leur déclaration sur un registre, qui y sera déposé à cet effet.

Anvers, ce 29 juillet 1827. Le président HAVENITH. (807)

(471) Vente pour sortir de l'indivision.

Le cinq septembre 1827, à 2 heures de relevée, le notaire *Dusart*, vendra aux enchères en son étude, rue Feronstée, n. 569, une belle maison, rebâtie à neuf, située à Liège, quai d'Avroy, en face de la promenade, n. 533, occupée par M^{de} *De Fay*, ayant 6 pièces au rez-de-chaussée, jardin, cour, pompe, citerne, etc. On peut la voir tous les jours, les vendredis et samedis exceptés, depuis 3 heures jusqu'à 5. S'adresser audit notaire pour connaître les conditions d'après lesquelles, l'adjudicataire aura la faculté de constituer la majeure partie du prix en rente.

(472) Le 22 août courant, à 4 heures de relevée, le notaire *Dusart*, vendra aux enchères au rivage du quai d'Avroy, vis-à-vis des Augustins, deux bateaux en bon état, l'un de la capacité de 50 tonneaux et l'autre de 34, dans l'intervalle on peut les acquérir de gré-à-gré. S'adresser audit notaire.

A louer dès à présent une spacieuse maison, connue sous le nom de l'Hôtel de Brabant, située rue Hongrie, n. 666, près du rivage de la barque de Maëstricht; elle consiste en un grand salon, cabinet, place à manger, cuisine, lavoir, grandes écuries, remises, pompes, fontaines, quantité de chambres, beaux greniers, très belles caves, ce local est convenable à un maître-d'hôtel, ou pour une maison de commerce. S'adresser sur la Batte, n. 1078.

Grand-Hôtel à Spa, vis-à-vis de la promenade de 4 heures.

Ce bel et vaste hôtel, avantageusement situé, est embelli par un mobilier neuf du goût le plus moderne.

On y trouve table d'hôtel et particulière, vin de toutes qualités, appartemens vastes et commodes, écuries et remises.

Au même Hôtel il y a à vendre une très belle calèche neuve avec persiennes, et une chaise de poste ayant peu servi.

On demande une fille sachant faire une cuisine bourgeoise. S'adresser au bureau de cette feuille. (691)

A vendre une nacelle, avec un carré de 14 pieds, et tous les accessoires. S'adresser au Sr. *Alberty*, à Jemeppe. (803)

On cherche à acheter des capitaux. S'adresser par lettres affranchies à l'avocat *Neujean*, à Heive, qui est chargé de la vente de la maison occupée par le huissier *Lefils*. (804)

Bellesardoises neuves à vendre. S'adresser place St.-Jean, n. 812. (702)

() Adjudication en vertu de jugement.

Les héritiers de M. le capitaine Nagant font savoir: que, le jeudi 9 août 1827, à deux heures de l'après-midi, par devant M. le juge de paix de cette ville pour le canton de l'Ouest, en son bureau rue plates pierres, ils exposeront en vente aux enchères, par le ministère de M^e *Bertrand*, notaire, 1^o Une maison n. 7, sise à Liège, rue et faubourg St.-Marguerite; 2^o et une autre maison sise au même lieu, n. 8. S'adresser audit M^e *Bertrand*, notaire, ainsi qu'audit bureau de paix, pour connaître les conditions.

(430) VENTE D'IMMEUBLES situés à Jupille.

Le mercredi 8 août 1827, à 10 heures du matin, le notaire *Bertrand*, exposera en vente publique en son étude, place St.-Pierre.

1^{er} Lot. Une maison avec forge, étable, fournil, cour, prairie et jardin, le tout d'une contenance de 30 perches 51 aunes et tenu par Leonard, huissier, et une autre petite maison contiguë à la précédente détenue par la D^e *Dejae*.

2^{me} Lot. Une prairie nommée *Waide Fiasse*, contenant 49 perches 59 aunes, louée à Renier Romain.

3^{me} Lot. Une pièce de Houblonnière, nommée *Cotillage Wery*, de la contenance de 30 perches 51 aunes.

4^{me} Lot. Une pièce de terre et detenne par ledit sieur Romain, de la contenance de 17 perches 44 aunes.

5^{me} Lot. Une pièce de houblonnière détenue par André *De Landre*, contenant 10 perches 90 aunes sise en lieu dit aux *Olives*.

6^{me} Lot. Une pièce de terre sise à la *Rouelle Collette* joignant M. l'avocat *Lesoinne* contenant 13 perches 8 aunes.

(453) La maison appartenant ci-devant à M^r. le Baron de *Hasselbrouck*, sise à Liège, faubourg St. Gilles, N^o 495, très connue pour une des plus belles et plus vastes de cette ville, entourée de superbes jardins plantés d'arbres, et réunis aux agréments de ville et campagne, sera vendue incessamment aux enchères publiques par le ministère du Notaire *Dusart*, chez lequel on peut s'adresser dès à présent pour connaître les conditions, qui offrent les plus grandes facilités pour le paiement. Les amateurs qui désireront la voir, peuvent s'adresser chez le propriétaire, N^o 501, même faubourg.

A vendre deux cent mille briques, en deux briqueteries, situées au bord de la meuse, au village de la Neuville sous Huy. (810)

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE

Demande en extension de concession de mines de houille.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 20 juillet 1827, les S^{rs}. François Terwagne, Pierre-Joseph Wauters, de Liège, Jean-Robert, d'Othée, Wery-Mathieu Raick, de Tilleur, et autres concessionnaires de la mine de l'Espérance, à Montegnée, ont formé une demande en extension de concession de mines de houille situées sous des terrains d'une étendue superficielle de 45 bonniers 71 perches, dépendants de la commune d'Ans et Glain, et dont la délimitation est ainsi qu'il suit;

Au Nord, partant de la jonction de l'embranchement Planchar au chemin d'Awans à Visé-Voye (point de limite Nord de la concession de l'Espérance), par une ligne droite longue de 1180 aunes, se terminant à l'endroit ou la ruelle Harbise, aboutit à la chaussée de Ster, à Ans.

A l'Est, de ce point par une ligne droite longue de 400 aunes, aboutissant à la maison Thyri Germy, n. 803, en Glain.

Au Sud, de cette maison montant la chaussée de Biersel jusqu'à la rencontre de la ruelle dite *Pochard*, prenant alors cette ruelle et la continuant jusqu'à l'embranchement Planchar; puis suivant vers l'Ouest l'embranchement Planchar jusqu'à sa jonction au chemin d'Awans à Visé-Voye, point de départ. Cette dernière partie forme les limites Nord-Est de la concession accordée à la société de l'Espérance, à Montegnée.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires fonciers cinquante cents par bonnier annuellement.

Les états députés de la province de Liège, en exécution de la loi du 21 avril 1810 et de l'arrêté royal du 18 septembre 1818 et d'après la dépêche ministérielle du 11 juillet 1820.

ARRÊTENT :

1^o Les bourgmestres de Liège, Ans et Glain, Grâce-Montegnée, Tilleur et Othée, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en extension de concession ci-dessus analysée.

Ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office devant la porte de la maison communale et de l'église paroissiale.

2. Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication.

Il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^o Immédiatement après l'expiration du 4^e mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans les journaux de la province et expédié aux bourgmestres prénommés.

En séance à Liège, le 25 juillet 1827.

Présens nobles et très honorables seigneurs, Baron de *Crassier*, *Knaeps-Kenor*, *De Colard-Trouillet*, *Waltery*, *Bellefroid*, et *Crawhez*.

Pour le président, le membre de la députation.

Par la députation: Pour le greffier des États, le membre de la députation Signé *CRAWHEZ*.